



**MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

Jeudi 15 novembre 2012

**DOSSIER DE PRESSE CONJOINT**

**Création de 49 nouvelles Zones de Sécurité Prioritaires (ZSP)**

## Création de 49 nouvelles Zones de Sécurité Prioritaires (ZSP)

---

Le gouvernement, conformément aux engagements du président de la République, a fait de la sécurité des Français une priorité de son action. **Certains territoires souffrent plus que d'autres d'une insécurité quotidienne et d'une délinquance enracinée. D'autres connaissent depuis quelques années une dégradation importante de leurs conditions de sécurité. La création des zones de sécurité prioritaires (ZSP) répond à la nécessité d'apporter à ces territoires des réponses durables et concrètes.**

La démarche des zones de sécurité prioritaires ne prévoit pas un carcan rigide exclusivement défini par l'échelon central, mais insiste au contraire sur la prise en compte des circonstances et des problèmes locaux. Les territoires concernés ne sont pas, en effet, homogènes ou exposés aux mêmes phénomènes de délinquance. Ils concernent aussi bien des grands ensembles urbains victimes de trafics ou de violences urbaines, que des centres-ville ou des quartiers anciens dont la physionomie de sécurité est dégradée, ou bien encore des zones péri-urbaines touchées par une forte délinquance de passage et des cambriolages.

Dispositifs souples et adaptables aux particularismes locaux, les ZSP reposent sur :

- une méthode concrète : **la détermination des segments de la délinquance à attaquer en priorité sur un territoire**, un pilotage par objectifs orienté sur les lieux problématiques, et un partenariat resserré entre tous les acteurs locaux de la sécurité ;
- un principe de proximité : la conduite de l'action et l'évaluation des résultats au plus près du terrain, **en fonction des besoins de sécurité exprimés par la population** ;
- **des moyens conjugués** : la coordination de tout l'éventail des techniques policières (présence sur la voie publique, sécurisation, anti-criminalité, investigation, renseignement opérationnel), **afin de mener aussi bien des actions de prévention et de dissuasion qu'une lutte déterminée contre les trafics structurés.**

En tant que territoires d'intervention prioritaires, les ZSP bénéficieront de moyens dédiés. Les 500 postes annuels supplémentaires de policiers et de gendarmes y seront prioritairement affectés. Les unités de force mobile non engagées dans des actions de maintien de l'ordre seront mobilisées pour y assurer des missions de sécurisation. Une partie des crédits du fonds interministériel de prévention de la délinquance sera réservée pour les ZSP.

Dès l'été, 15 premières zones de sécurité prioritaires ont été désignées par anticipation, de manière pionnière.

**A l'issue d'une démarche interministérielle, et après une concertation menée par les préfets et les procureurs auprès des élus locaux concernés, 49 nouveaux territoires ont été identifiés comme justifiant la création d'une ZSP. La sélection s'est effectuée sous l'autorité du Premier ministre et a associé les ministères de l'éducation nationale, de la justice, de l'égalité des territoires, de l'intérieur, des Outre-Mer et de la ville.** Ce travail collectif donne un sens à l'ambition gouvernementale en matière de sécurité, afin que la réponse publique soit complète : préventive, éducative, dissuasive, et, chaque fois que nécessaire, répressive.

D'ici à la fin de l'année, en partenariat avec les maires et les autres acteurs locaux, et en accord avec les procureurs de la République territorialement compétents, les préfets affineront les projets et prépareront leur mise en œuvre : périmètres, objectifs détaillés, méthodologie et redéploiements de moyens, calendriers de mise en œuvre.

**Toutes les nouvelles ZSP seront mises en place d'ici à septembre 2013. Au total, les 64 territoires concernés comptent 1.600.000 habitants, qui bénéficieront directement de cette politique de sécurité prioritaire.**

Le ministre de l'Intérieur a suivi la mise en place des 15 premières ZSP définies dès le mois d'août 2012. Il s'est notamment rendu à Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis, ainsi qu'à Saint-Gilles et Vauvert, dans le Gard. Vendredi 16 novembre, il sera dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris pour échanger avec les élus, les policiers, les magistrats et l'ensemble des partenaires impliqués dans le dispositif de la ZSP créée dans le quartier Barbès – Château rouge.

La ministre de la Justice a réuni le 13 septembre dernier les procureurs généraux et procureurs de la République pour fixer les modalités d'implication forte de l'institution judiciaire dans les ZSP. Elle diffusera très prochainement une circulaire en ce sens.

Dispositifs novateurs, fondés sur une démarche décentralisée menée au plus près des besoins de sécurité des Français, les ZSP doivent apporter, sur le long terme, une contribution décisive dans la lutte contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui frappent les territoires les moins favorisés. Sans résumer à elles seules l'ensemble de la politique que les ministres de la Justice et de l'Intérieur souhaitent mettre en œuvre, les ZSP n'en constituent pas moins une méthode nouvelle de lutte contre l'insécurité.

## Zones de sécurité prioritaires 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> vagues de déploiement



(1)  
78 - YVELYNES  
91 - ESSONNE  
95 - VAL D'OISE

Zone police 1<sup>ère</sup> vague ●  
2<sup>ème</sup> vague ●

Zone gendarmerie 1<sup>ère</sup> vague ●  
2<sup>ème</sup> vague ●

Zone mixte 1<sup>ère</sup> vague ●  
2<sup>ème</sup> vague ●

(ZSP en France métropolitaine)

**Liste des ZSP de la seconde vague de déploiement**  
**(49 nouvelles zones et une extension à Strasbourg)**

- 01 **Saint-Maurice-de-Beynost, Miribel** (GN)
- 06 **Nice** : Moulins, Ariane  
**La Trinité, Saint André de la Roche, Drap, Cantaron, Falicon** (MIXTE)
- 13 **Marseille** : quartiers Sud (8, 9, 10 et 11ème) (PN)
- 25 **Montbéliard** : La Petite Hollande (PN)
- 26 **Valence** : Le Plan (PN)
- 27 **Vernon** : Valmeux, Boutardes  
**Les Andelys, Gaillon** (MIXTE)
- 28 **Dreux** : Plateau Est (Oriels, Croix Tiénac, Lièvre d'or) (PN)
- 30 **Nîmes** : Mas de Mingué, Chemin bas d'Avignon (PN)
- 31 **Toulouse** : Les Izards (PN)
- 31 **Toulouse** : Mirail (Faourette, Bagatelle, Reynerie, Bellefontaine)  
**Cugnaux** : Vivier (MIXTE)
- 33 **Bordeaux** : Rives droite (PN)
- 33 **Libourne** (GN)
- 34 **Montpellier** : Nord-Ouest (Mosson, Cévennes, Hauts de Massane, petit Bard) (PN)
- 34 **Béziers** : Devèze, Arênes (PN)
- 38 **Grenoble Echirolles** : Villeneuve Mistral, Teisseire (PN)
- 42 **Saint-Etienne** : Montreynaud (PN)
- 44 **Nantes Saint-Herblain** : Bellevue (PN)
- 52 **Saint-Dizier** : Le Vert Bois (PN)
- 54 **Nancy - Vandoeuvre - Plateau de Haye** (PN)
- 59 **Roubaix - Wattrelos - Tourcoing** : Divers quartiers (PN)
- 60 **Grand Creil** (PN)
- 62 **Boulogne sur Mer** : Chemin Vert, Marlborough, Beaurepaire (PN)
- 63 **Clermont-Ferrand** : Saint Jacques, Vergnes (PN)
- 66 **Perpignan** : Saint Jacques, La Réal, St Mathieu (PN)
- 67 **Strasbourg** : *extension de la ZSP Neuhoff (1<sup>ère</sup> vague) à la Meinau (PN)*
- 68 **Mulhouse** : Bourtzwiller, Coteaux, Drouot (PN)
- 69 **Vaulx en Velin** : Grappinière, Mas du taureau, centre-ville, Vernay,  
Verchères, Thibaude (PN)
- 69 **Bron** : Le Terrailon (PN)

- 69 **Venissieux** : Les Minguettes (PN)
- 72 **Le Mans** : Sablons, Ronceray-Glonnières, Bellevue (PN)
- 73 **Chambéry** : Chambéry le Haut (PN)
- 74 **Annemasse, Ambilly, Gaillard** : Perrier, Livron, Château rouge, av Genève, Porte de France (PN)
- 75 **Paris 19<sup>ème</sup>** : Curial, Cambrai, Stalingrad (PN)
- 76 **Rouen** : Les Hauts de Rouen (PN)
- 77 **Savigny-le-Temple** : Centre, Droits de l'Homme (PN)
- 78 **Les Mureaux** : Gare, Renault, Bougi-monts, vigne blanche (PN)
- 83 **La Seyne sur Mer** : Berthe, Centre ancien (PN)
- 84 **Le Pontet, Sorgues, Vedene** (GN)
- 84 **Avignon** : Barbière, Saint-Chamand, Rocade Sud (PN)
- 91 **Grigny** : La Grande Borne, Grigny 2 (PN)
- 92 **Asnières - Gennevilliers** : Les Hauts d'Asnières, Le Luth (PN)
- 93 **Aubervilliers - Pantin** : Axe Villette, 4 chemins, rue de la République, centre-ville (PN)
- 93 **Sevran** : Les Beaudottes, cité basse, cité haute (PN)
- 94 **Champigny sur Marne** : Le Bois l'Abbé (PN)
- 95 **Argenteuil** : Le Val d'Argent (PN)
- 95 **Sarcelles, Garges-lès-Gonesse** : Joliot-Curie, Dame blanche (PN)
- 95 **Fosses, Louvres** (GN)
- 971 **Pointe-à-Pitre - Les Abymes** : Divers quartiers (PN)
- 972 **Fort-de-France** : Centre, Terres-Sainville, Sainte Thérèse, Dillon (PN)
- 973 **Kourou** (GN)

(PN) : ZSP en zone police nationale

(GN) : ZSP en zone gendarmerie

(MIXTE) : ZSP située à la fois en zone gendarmerie et en zone police

# **SAINT MAURICE-DE-BEYNOST ET MIRIBEL (01)**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces deux communes aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

## **Présentation du secteur**

Situées au sud-ouest du département de l'Ain, bordées par le fleuve du Rhône, l'autoroute A42 ainsi qu'une zone fortement industrialisée, les deux communes de Saint Maurice-de-Beynost et de Miribel sont situées à 4 km au nord-est de Rilleux-la-Pape (69).

Les deux communes sont confrontées à d'importantes disparités urbaines mais aussi sociales.

## **Diagnostic de la délinquance**

La présence sur les deux communes d'une activité commerciale et industrielle importante est particulièrement attractive pour les délinquants (cambriolages et atteintes aux biens).

Les trafics de stupéfiants sont facilités par une architecture très dense et fermée des ensembles immobiliers dans les quartiers sensibles.

Enfin, en 2011, une vingtaine de véhicules ont fait l'objet de destructions volontaires par incendie sur les deux communes. Depuis le début de l'année 2012, 15 faits de même nature ont déjà été constatés.

# NICE, LA TRINITE, SAINT ANDRE DE LA ROCHE, CANTARON, DRAP ET FALICON (06)

## QUARTIERS DES MOULINS ET DE L'ARIANE

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces communes aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### Présentation du secteur

Le quartier des Moulins, classé ZUS et situé à l'ouest de la ville de Nice, concentre plusieurs milliers d'habitants dans un habitat HLM ancien avec une configuration propice au développement des trafics et de l'économie souterraine.

Le quartier de l'Ariane, classé également en ZUS et situé au nord-est de la ville, comprend des HLM et des immeubles résidentiels anciens.

La zone gendarmerie présente un cloisonnement géographique dû à la présence de collines, qui concentre les flux de circulation et facilite le passage de la délinquance en provenance directe des quartiers sensibles du nord de Nice.

### Diagnostic de la délinquance

La délinquance dans les deux quartiers de Nice est essentiellement caractérisée par une économie souterraine importante, des incendies et dégradations, ainsi que la présence d'un phénomène de bandes.

Les atteintes aux biens sont très présentes en zone gendarmerie.



# MARSEILLE (13)

## QUARTIERS SUD

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### Présentation du quartier

Le secteur regroupe certaines cités sensibles des 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissements.

### Diagnostic de la délinquance

La délinquance des quartiers sud de Marseille est essentiellement caractérisée par le développement de l'économie souterraine, notamment des trafics de stupéfiants. On y observe également des phénomènes de bandes, qui se traduisent par des occupations agressives de la voie publique et des parties privatives des immeubles et, parfois, des règlements de compte entre bandes rivales.

# **MONTBELIARD (25)**

## **QUARTIER Petite Hollande**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du quartier**

Le quartier compte 35% de jeunes de moins de 20 ans. Il concentre une forte densité de situations sociales difficiles. Composé d'un habitat ancien de tours et de barres, il constitue le plus grand quartier d'habitat social de l'agglomération. Très bien desservi par les transports en commun, le quartier bénéficie de nombreux services publics et d'une bonne offre culturelle.

### **Diagnostic de la délinquance**

Le quartier concentre près de la moitié des faits de violences urbaines de la circonscription (incendies de véhicules et de poubelles, jets de projectiles). En outre, des bandes ont fait leur apparition depuis peu et contribuent au développement du trafic de stupéfiants dans le quartier.

La problématique des cambriolages, enfin, se pose avec une certaine acuité puisque le secteur concentre le quart des faits recensés sur l'agglomération.

# VALENCE (26)

## QUARTIER ZUS DU PLAN DE VALENCE

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### Présentation du secteur

Situé à l'est de la ville de Valence, le Plan de Valence est classé en zone urbaine sensible. Ce quartier a été retenu dans la liste prioritaire des quartiers à rénover. Plusieurs immeubles ont d'ores et déjà été détruits et le chantier de restructuration est en cours.

### Diagnostic de la délinquance

Le quartier du Plan souffre d'un climat d'insécurité généré par les nombreuses atteintes aux biens ou aux personnes sous toutes ses formes (les violences acquiesitives ont quasiment doublé par rapport à l'année précédente). Il abrite aussi une économie parallèle reposant sur des trafics de stupéfiants alimentant une insécurité au quotidien pour les habitants.

# **VERNON, GAILLON ET LES ANDELYS (27)**

## **QUARTIERS DES VALMEUX-BOUTARDES**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces communes aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du secteur**

La zone, située à l'ouest et au nord-ouest du département de l'Eure, le long de la vallée de la Seine et de l'autoroute A13, s'étend sur 20 km de long et 15 km de large.

Cette partie du territoire connaît des problématiques de sécurité liées à la délinquance itinérante auxquelles s'ajoute la présence de quartiers difficiles.

### **Diagnostic de la délinquance**

Des troubles importants placent régulièrement les forces de l'ordre en situation de maintien de l'ordre. A Vernon, le nombre de jets de projectile contre les policiers est en constante augmentation depuis 2010.

Au-delà de ces poussées de violence, les policiers et les gendarmes sont régulièrement sollicités pour intervenir sur des différends de voisinage, des violences intrafamiliales, des vols avec violence et des cambriolages.

# **DREUX (28)**

## **QUARTIERS ORIELS, CROIX-TIENNAC, LIEVRE D'OR (PLATEAU-EST)**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du secteur**

Situé au Sud-Est de la ville, le secteur, classé zone urbaine sensible (ZUS), fait partie de la ZUS « plateau Est », qui bénéficie d'un projet de rénovation urbaine et de son inscription dans un CUCS expérimental. 77% de la population du plateau vit en HLM et l'on constate un fort taux de chômage.

### **Diagnostic de la délinquance**

Malgré une légère baisse de la délinquance générale, la physionomie générale du quartier reste marquée par les violences urbaines, les nuisances ainsi que le trafic de stupéfiants et de véhicules volés.

Le décès, le 8 septembre, d'une fillette de 7 ans, fauchée par un jeune auteur de rodéo dans le quartier de la Croix-Tiénac a particulièrement marqué les habitants.

# **NIMES (30)**

## **QUARTIERS MAS DE MINGUE ET CHEMIN BAS D'AVIGNON**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du secteur**

Le quartier du Mas de Mingue est situé à l'est de la ville. Il forme une enclave dans laquelle la plupart des services publics sont absents, accentuant le sentiment d'appropriation du territoire des délinquants, fortement hostiles à toute représentation de l'autorité. Connaissant des phénomènes similaires, le quartier du chemin du bas d'Avignon se situe à proximité immédiate.

### **Diagnostic de la délinquance**

Plus particulièrement marquée dans le Mas de Mingue, la délinquance générale a augmenté en 2012. Le sentiment d'insécurité y est fortement développé et les violences urbaines et les vols plus importants que dans d'autres secteurs de la ville.

La délinquance des bas d'Avignon, en baisse, est plus spécifique et ponctuelle.

# **TOULOUSE (31)**

## **QUARTIER LES IZARDS**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation des quartiers**

Le quartier des Izards se trouve au nord de la ville. Il est composé d'une population pluri-culturelle au niveau de vie assez faible. L'ouest du quartier est composé d'habitats collectifs sociaux et l'est d'habitations individuelles ou de petites copropriétés.

### **Diagnostic de la délinquance**

Le quartier est touché par le trafic de stupéfiants et les phénomènes de violences urbaines. Les incendies de véhicules, notamment, augmentent fortement.

Sur les 8 premiers mois de l'année 2012 le quartier a connu une augmentation de la délinquance générale due, pour l'essentiel, aux infractions à la législation sur les stupéfiants, dont le volume a quasiment doublé en un an. Celui-ci se traduit par l'exercice de pressions et de menaces quotidiennes à l'encontre des habitants et des bailleurs sociaux par les individus qui s'y livrent.

# **TOULOUSE - GRAND MIRAIL ET CUGNAUX (31)**

## **QUARTIERS REYNERIE/BELLEFONTAINE, BAGATELLE/FAOURETTE et VIVIER**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du secteur**

Les quartiers de Reynerie et Bellefontaine sont des quartiers à l'urbanisme dense, composés d'immeubles desservis par des cheminements d'accès difficiles pour les services de sécurité et de secours (Reynerie).

Les quartiers de Bagatelle et La Faourette sont des quartiers comportant des immeubles collectifs anciens, de petits ensembles récents et une zone pavillonnaire.

Ces quartiers connaissent une très grande mixité sociale.

Plusieurs individus installés dans le quartier du Vivier à Cugnaux sont issus des quartiers sensibles du Grand Mirail. Il existe des liens de proximité très entretenus avec la population des quartiers toulousains.

### **Diagnostic de la délinquance**

La hausse des faits constatés de délinquance générale dans les quartiers du Grand Mirail est de l'ordre de +6% sur les 8 premiers mois de l'année 2012. Les atteintes aux biens représentent à elles seules les deux tiers de la délinquance générale.

Les vols liés à l'automobile et aux deux roues, ainsi que les destructions et dégradations, sont particulièrement nombreux.

En 2011, les violences urbaines enregistrées dans les quartiers du Grand Mirail présentaient un tiers du nombre total des violences urbaines de l'agglomération toulousaine.



# **BORDEAUX (33)**

## **QUARTIER RIVE DROITE**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du secteur**

Le projet de la ZSP de Bordeaux comprend certains quartiers de la rive droite de la Garonne se trouvant sur cinq communes de l'agglomération bordelaise (Bordeaux, Cenon, Floirac, Lormont, Bassens).

Ces quartiers sont marqués par un habitat social important et une population en difficulté économique. Le sentiment d'insécurité y demeure très fort.

### **Diagnostic de la délinquance**

Les troubles à l'ordre public sont provoqués par la pratique de l'alcoolisation massive. En outre, les quartiers concernés sont touchés par des phénomènes de bandes impliqués dans divers trafics et des épisodes récurrents de violences urbaines.

# LIBOURNE (33)

La zone de sécurité prioritaire déployée dans cette commune aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

## **Présentation du secteur**

La commune de Libourne connaît un phénomène croissant de groupes de délinquants. Ces groupes adossent leurs activités à des trafics, notamment de stupéfiants, et utilisent les recettes recueillies pour étendre leurs réseaux d'influence.

## **Diagnostic de la délinquance**

La commune connaît des faits violents à l'encontre des commerçants et des habitants qui relèvent habituellement des problématiques des zones fortement urbanisées (vols à main armée, vols avec violence, agressions, ...).

Des dégradations sont par ailleurs notées (véhicules, mobilier urbain).

Enfin, des violences intrafamiliales sont constatées.

# **MONTPELLIER (34)**

## **QUARTIERS MOSSON, PETIT BARD, CEVENNES, HAUTS DE MASSANE**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du secteur**

Situé dans le nord-ouest de la commune, le secteur est classé en ZUS. Principalement composé de logements sociaux dégradés, il abrite une population à forte mixité sociale et en grande difficulté (fort taux de chômage des jeunes).

### **Diagnostic de la délinquance**

Depuis le début de l'année 2012, la délinquance générale a augmenté dans les quartiers concernés.

Le volume des vols avec violence a quasiment triplé : ils sont huit fois plus nombreux que dans le reste de la circonscription.

Plus de la moitié des auteurs d'infractions de ces quartiers sont des mineurs.

# **BEZIERS (34)**

## **QUARTIERS LA DEVEZE ET LES ARENES**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du secteur**

Situé en limite est de la commune, le secteur est classé en ZUS.

Il comprend une forte concentration d'habitats collectifs en cours de rénovation mais aussi d'importantes zones pavillonnaires, cibles des cambrioleurs.

### **Diagnostic de la délinquance**

La délinquance générale est en léger recul. Cependant, ces territoires sont marqués par une nette progression des vols avec violence (+40% alors qu'ils chutent de 13% dans la circonscription), même si le nombre global reste assez faible.

Bien qu'en baisse, les violences urbaines représentent toujours plus d'un tiers de l'ensemble des actes de même nature commis dans la circonscription.

# **GRENOBLE-ECHIROLLES (38)**

## **QUARTIERS LA VILLENEUVE-GRENOBLE, LA VILLENEUVE ECHIROLLES, TEISSEIRE ET MISTRAL**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation des quartiers**

Les quartiers de la Villeneuve-Grenoble, la Villeneuve-Echirolles, Teisseire et Mistral sont situés au sud de Grenoble. Les populations de ces quartiers connaissent un fort taux de chômage (entre 25 et 46 % selon les quartiers), sont jeunes et peu diplômées. Le périmètre envisagé pour la zone de sécurité prioritaire correspond à celui de la zone urbaine sensible.

### **Diagnostic de la délinquance**

Les quartiers de la Villeneuve et d'Echirolles sont, du fait de leur architecture et de la densité de population plus touchés par les violences urbaines, et le niveau de délinquance y est élevé. Les quartiers de Teisseire et du Mistral sont impactés par le trafic de stupéfiants ; ils connaissent également des épisodes de violences urbaines.

# **SAINT-ETIENNE (42)**

## **QUARTIER ZUS MONTREYNAUD**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation des quartiers**

Le quartier de Montreynaud est classé en zone urbaine sensible et en zone franche urbaine. Il est constitué d'un habitat collectif social abritant une population jeune et sous diplômée. Les indicateurs sociaux y sont parmi les plus préoccupants de l'agglomération stéphanoise. Le taux de chômage atteint 40 % chez les moins de 25 ans.

Le périmètre envisagé pour la zone de sécurité prioritaire correspond à la délimitation de la zone urbaine sensible de Montreynaud.

### **Diagnostic de la délinquance**

On observe une montée de la petite et de la moyenne délinquance dans le quartier, ainsi que des incivilités et nuisances diverses. En outre, la progression de l'économie souterraine est liée au trafic de stupéfiants et de pièces détachées automobiles.

# **NANTES-ST HERBLAIN 44**

## **DIVERS QUARTIERS (BELLEVUE, MALAKOFF, QUARTIERS NORD...)**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

Le dispositif envisagé a vocation à être mobilisé en fonction de l'évolution de la délinquance, sur un ou plusieurs des quartiers identifiés comme problématiques par le préfet et les élus locaux.

En effet, la délinquance observée dans l'agglomération nantaise est particulièrement mobile.

Elle se caractérise par le développement d'une économie souterraine liée aux trafics de stupéfiants, par l'existence de certains phénomènes (incendies, rodéos) et une recrudescence des agressions et incivilités dans les transports en commun.

# **SAINT-DIZIER (52)**

## **QUARTIER VERT-BOIS**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation des quartiers**

Le quartier du Vert-Bois est situé au nord-est de la commune de Saint-Dizier. Ce quartier, principalement composé d'habitat collectif (HLM) concentre une population jeune (36% ont moins de 25 ans) et peu diplômée. Le taux de scolarisation est de 47% et le taux de chômage de 25%. Le quartier du Vert-Bois est classé en zone urbaine sensible, en zone franche urbaine et en zone de revitalisation urbaine.

### **Diagnostic de la délinquance**

Depuis une dizaine d'années, le quartier connaît des phénomènes de violences urbaines (en moyenne, 60 véhicules incendiés par an) et abrite des réseaux structurés de trafics de stupéfiants. En 2011, le quartier du Bois-Vert a concentré 20% des atteintes volontaires à l'intégrité physique et un quart des violences crapuleuses de l'agglomération.



# **NANCY - 54**

## **QUARTIERS CENTRE-VILLE, PLATEAU DE HAYE ET NATIONS VANDOEUVRE**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du secteur**

Les quartiers centre-ville, plateau de Haye (Nancy) et Nations (Vandoeuvre les Nancy) forment une zone géographique continue. Ils sont reliés par les deux grands axes de transports en commun de la ville.

Le taux de chômage atteint 21,6% et certains habitants sont dans une situation de grande précarité.

Le centre-ville, commerçant et touristique, est un lieu de rassemblement festif qui subit parfois les nuisances et troubles à l'ordre public liés à son attractivité.

### **Diagnostic de la délinquance**

Ces trois quartiers regroupent plus d'un tiers des atteintes aux biens et atteintes volontaires à l'intégrité physique de la circonscription.

Les incivilités se développent, renforçant le sentiment d'insécurité de la population.

La localisation du département, situé à proximité des frontières de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas, en fait également un lieu de transit pour le trafic de stupéfiants.

# **ROUBAIX-WATTRELOS-TOURCOING (59)**

## **DIVERS QUARTIERS**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation des quartiers**

Les quartiers concernés sont situés au nord-ouest de Roubaix ainsi que dans les zones sensibles de Wattrelos et Tourcoing.

Le renouvellement urbain de ces quartiers est en cours. Actuellement ils sont composés de friches industrielles, de quartiers d'habitat social collectif et d'habitat individuel ancien et dégradé. Leurs habitants font face à des difficultés économiques et sociales importantes.

### **Diagnostic de la délinquance**

La délinquance de ces quartiers est importante et s'accompagne d'une économie souterraine active développée autour des trafics de stupéfiants et de voitures volées. Si les violences urbaines ont globalement diminué, les violences et outrages à agents ont augmenté de 90 % depuis le début de l'année.

# **GRAND CREIL (60)**

## **QUARTIERS PLATEAU OUEST, PLATEAU EST ZAC DU MOULIN, MARTINETS, ROCHERS**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du quartier**

Classés en ZUS, les quartiers concernés sont frappés par une forte paupérisation. Le Plateau Ouest et le Plateau Est – ZAC du Moulin se trouvent sur la commune de Creil, le quartier des martinets sur la commune de Montataire et le quartier des Rochers à Nogent-sur-Oise.

### **Diagnostic de la délinquance**

La ville de Creil concentre près de la moitié des interventions de police du département. L'économie souterraine est fortement développée (trafics de stupéfiants, vols et recels de véhicules et de pièces détachées) et les troubles à l'ordre public et nuisances diverses sont récurrents (rodéos, regroupements dans les halls d'immeubles, prise à partie de fonctionnaires).

# **BOULOGNE-SUR-MER (62)**

## **QUARTIERS CHEMIN VERT, BEAUREPAIRE, MARLBOROUGH**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du quartier**

Les quartiers Chemin vert, Beaurepaire et Marlborough forment un ensemble homogène de 4 km de long composé de logements sociaux principalement collectifs.

### **Diagnostic de la délinquance**

Sur les quartiers concernés, la délinquance générale a augmenté sur les 7 premiers mois 2012 par rapport à la même période en 2011. Le nombre de mineurs mis en cause a pratiquement doublé entre 2011 et 2012. Ces quartiers concentrent près de trois quart des incendies de véhicules et, plus généralement, la plupart des phénomènes de violences urbaines de la circonscription.

# **CLERMONT-FERRAND (63)**

## **QUARTIERS SAINT-JACQUES ET VERGNES**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation des quartiers**

Les quartiers Saint Jacques et des Vergnes sont situés en zone urbaine sensible et sont majoritairement composés de logement collectifs sociaux datant des années 60/70. En moyenne, 30 % de la population vit sous le seuil des bas revenus. Le quartier des Vergnes est isolé du reste du tissu urbain. Le périmètre envisagé pour cette ZSP correspond à la délimitation des zones urbaines sensibles des quartiers Saint Jacques et des Vergnes.

### **Diagnostic de la délinquance**

Les quartiers Saint-Jacques et Vergnes sont particulièrement touchés par les événements de violences urbaines, d'atteintes aux agents de la force publique mais aussi par l'économie souterraine et le trafic de stupéfiants.

Le quartier Saint Jacques connaît une augmentation de la délinquance de 50% par rapport à l'année 2011, le quartier des Vergnes de 68%. Ces augmentations sont principalement liées à une forte augmentation des atteintes aux biens.

La problématique de l'occupation agressive de l'espace public et des halls d'immeubles se pose avec une acuité particulière.

# **PERPIGNAN (66)**

## **QUARTIERS ST JACQUES, LA REAL ET ST MATHIEU**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectifs de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation des quartiers**

Les quartiers Saint Jacques, La Réal et Saint Mathieu constituent un habitat homogène se situant en limite du centre-ville historique. Le taux de chômage dans le quartier St Jacques approche les 50 % de la population active. Le Quartier Saint Mathieu est ouvert sur le centre-ville touristique et commerçant. Ces deux quartiers sont reliés par celui de La Réal.

### **Diagnostic de la délinquance**

Ces quartiers connaissent des problématiques de délinquance comme le trafic de stupéfiants, les nuisances sur la voie publique ou les cambriolages. Une action soutenue en matière de prévention du décrochage scolaire pourrait utilement y être conduite.

# **STRASBOURG (67)**

## **QUARTIERS NEUHOF ET MEINAU**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectifs de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation des quartiers**

Le quartier de la Meinau jouxte le Neuhof, par ailleurs déjà désigné zone de sécurité prioritaire au titre de la première vague de déploiement. Ces deux quartiers sont situés en périphérie sud de Strasbourg. Le quartier du Neuhof est essentiellement composé de tours et de barres destinées à l'habitat social. Le quartier de la Meinau est composé de zones résidentielles et d'habitat collectif (HLM). Le taux de chômage y est important (20%).

### **Diagnostic de la délinquance**

Les quartiers du Neuhof et de la Meinau connaissent des problématiques de délinquance comparables :

- des phénomènes de violences urbaines,
- des nuisances, provenant notamment des « rodéos » à scooter,
- le trafic de stupéfiants qui connaît une reprise dans le quartier de la Meinau,
- la délinquance de voie publique et notamment une augmentation des vols avec violence et les vols à la roulotte.

# **MULHOUSE (68)**

## **QUARTIERS BOURTZWILLER, LES COTEAUX ET DROUOT**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation des quartiers**

Le quartier de Bourtzwiller est situé au nord de Mulhouse et est desservi par le tramway. Il est composé de logements individuels et d'habitats collectifs. Le périmètre envisagé pour cette ZSP comprendra le quartier Bourtzwiller, et pourra être étendu aux quartiers des Coteaux et de Drouot situés respectivement au sud et à l'est de la ville.

### **Diagnostic de la délinquance**

La position frontalière de la ville de Mulhouse en fait une plaque tournante du grand banditisme organisant des trafics de biens précieux et de stupéfiants. Le développement de cette économie souterraine associé à un esprit de contestation des institutions entraîne des phénomènes récurrents de violences urbaines.



# **BRON (69)**

## **QUARTIER TERRAILLON**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectifs de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation des quartiers**

Classé ZUS et CUCS, le quartier Terrailon est situé au nord de la commune. Il regroupe une grande partie de logements sociaux (84% du parc privé) et 23% d'allocataires chômage. Le secteur est concerné par un projet de rénovation urbain financé par l'ANRU.

### **Diagnostic de la délinquance**

Le quartier est principalement touché par les phénomènes urbains (violences urbaines, hostilité marquée envers les forces de l'ordre), et les trafics de stupéfiants.

# **VAULX-EN-VELIN (69)**

## **QUARTIERS MAS DU TAUREAU GRAPINNIERES**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation des quartiers**

Ces quartiers sont classés en ZUS. Ils sont principalement composés de logements sociaux et le taux de chômage y atteint jusqu'à 60%.

### **Diagnostic de la délinquance**

Le secteur fait face à des phénomènes marqués de violences urbaines, de nuisances de voisinage et d'économie souterraine.

# **VENISSIEUX (69)**

## **QUARTIER DES MINGUETTES**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectifs de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du quartier**

Le quartier des Minguettes est essentiellement composé de logements sociaux. Le taux de chômage important (38%) touche principalement les moins de 26 ans (45%). Le périmètre prévu pour la ZSP correspond à la ZUS des Minguettes.

### **Diagnostic de la délinquance**

Le quartier des Minguettes souffre principalement :

- de la délinquance acquisitive : vols à la roulotte, vols simples.
- de l'économie souterraine et les trafics : stupéfiants, contrefaçons.
- de nuisances occasionnées par les regroupements dans les halls d'immeuble, les rodéos, les violences urbaines.

# **LE MANS (72)**

## **QUARTIERS SABLONS, RONCERAY-GLONNIERES, BELLEVUE**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation des quartiers**

Ces trois quartiers, classés en zone urbaine sensible, ne constituent pas une zone géographique homogène. Ils sont néanmoins confrontés à des problématiques de sécurité comparables. Composés d'habitats collectifs sociaux (Sablons) ou d'habitat individuels, le taux de chômage dans ces quartiers varie de 8 à 30 % et la population y est jeune et peu diplômée.

### **Diagnostic de la délinquance**

Ces trois quartiers font face à une augmentation du sentiment d'insécurité lié à des troubles à l'ordre public en centre-ville et des dégradations commises dans les quartiers.

Ils concentrent aussi la moitié des violences urbaines de l'agglomération et les atteintes volontaires à l'intégrité physique, les dégradations et les incendies sont en augmentation.

# **CHAMBERY (73)**

## **HAUTS DE CHAMBERY**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du secteur**

Situé sur un plateau, à l'écart du centre-ville, le secteur connaît une paupérisation importante. Le revenu médian y est très inférieur à celui de l'ensemble de l'agglomération, et le taux de chômage s'élève à 36%.

### **Diagnostic de la délinquance**

Le secteur est surexposé aux actes de dégradations et d'incendies. Il concentre ainsi la moitié des interventions de police et les trois quarts des incendies de véhicules.

Il connaît en outre un développement des trafics de stupéfiants qui engendre des règlements de compte entre groupes rivaux. Le sentiment d'insécurité de la population est exacerbé par une recrudescence des vols à main armée. Enfin, l'insécurité dans les transports en commun (jets de projectiles, incivilités) tend à croître.

# **ANNEMASSE-AMBILLY-GAILLARD (74)**

**QUARTIERS PERRIER, LIVRON, CHATEAU ROUGE, GARE  
(ANNEMASSE)  
QUARTIER PORTE DE FRANCE (GAILLARD)  
AVENUE DE GENEVE (3 communes)**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

## **Présentation du secteur**

Les quartiers visés englobent des quartiers sensibles et des zones de passage frontière des trois communes frontalières de la Suisse.

## **Diagnostic de la délinquance**

Le secteur connaît à la fois des problématiques liés aux quartiers sensibles (important développement de l'économie souterraine lié aux stupéfiants) et une criminalité internationale de haut niveau, qui risque de se développer encore avec l'ouverture en 2013 du tramway transfrontalier. De par sa proximité avec Genève, il attire en effet une délinquance internationale portée par des réseaux exploitant la misère humaine (mendicité agressive, prostitution, travail dissimulé, cambriolages).

# PARIS 19 (75)

## CURIAL, CAMBRAI, STALINGRAD

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### Présentation du secteur

La zone contient deux très grandes cités (orgues de Flandres et Curial Cambrai), ainsi que la place de la bataille de Stalingrad, en pleine mutation (rénovation de l'habitat insalubre). La population est jeune et précaire, et le taux de chômage élevé. La sociologie tend cependant à changer avec l'installation de ménages plus aisés, attirés par la rénovation du secteur et des prix de l'immobilier raisonnables.

### Diagnostic de la délinquance

Le secteur Stalingrad est le lieu d'un important trafic de stupéfiants, notamment de crack. Le périmètre Curial Cambrai, quant à lui, abrite également des trafics de stupéfiants, mais se caractérise surtout par des phénomènes de bandes, de rixes entre groupes rivaux et d'occupation des halls d'immeuble.

# ROUEN (76)

## QUARTIER DES HAUTS DE ROUEN

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### Présentation des quartiers

Le plateau des Hauts de Rouen regroupe les 4 quartiers sensibles des « Vieux Sapins », du « Châtelet », de la « Lombardie » et de la « Grande Mare ». Situés au nord-est de la ville sur un plateau rocheux, ces quartiers sont composés de grands ensembles d'habitat collectif. Ils sont reliés au centre-ville par le réseau de transport en commun. La population est jeune (37 % ont moins de 20 ans) et le taux de chômage important (plus d'un tiers des habitants).

Le périmètre prévu pour la zone de sécurité prioritaire englobe la ZUS des Hauts de Rouen, le quartier du Vallon Suisse ainsi que les quartiers des « trois pipes » et des « provinces » de la commune de Bihorel.

### Diagnostic de la délinquance

Malgré une baisse des atteintes aux biens et à l'intégrité physique, le quartier est touché par des phénomènes de violences urbaines et d'atteintes aux agents de la force publique.



# **SAVIGNY LE TEMPLE (77)**

## **QUARTIERS CENTRE VILLE – DROITS DE L'HOMME**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation des quartiers**

La zone de sécurité prioritaire envisagée englobe les quartiers Centre-Ville et Droits-de-l'homme.

### **Diagnostic de la délinquance**

Les quartiers concernés par la ZSP connaissent une recrudescence des vols avec violences : les flux de population induits par la présence de la gare SNCF, de la gare routière et de deux lycées suscitent la convoitise des délinquants.

Par ailleurs, le trafic de drogues tend à s'y développer, malgré l'action soutenue des services dans l'établissement de procédures judiciaires pour usage – revente de stupéfiants.

Les rassemblements de groupes agressifs dans les halls d'immeuble et sur la voie publique sont fréquents.

# **LES MUREAUX (78)**

**QUARTIERS GARE, CITE RENAULT, BOUGIMONTS, VIGNE  
BLANCHE, MUSICIENS**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

## **Présentation des quartiers**

Ces quartiers souffrent de l'extension urbaine réalisée dans les années soixante, qui a conduit à leur enclavement dans la ville et à une concentration de la population dans une typologie d'habitat non diversifié (barres, tours...).

La population est jeune et le taux de chômage peut atteindre 30 % dans certains quartiers.

## **Diagnostic de la délinquance**

Ces quartiers sont caractérisés par une délinquance acquisitive et une économie souterraine essentiellement tournée vers le trafic de stupéfiants.

# **LA SEYNE SUR MER (83)**

## **QUARTIERS BERTHE ET CENTRE ANCIEN**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation des quartiers**

Les quartiers Berthe et centre-ancien sont distants de moins d'un kilomètre. Le quartier Berthe est principalement composé d'habitat collectif.

### **Diagnostic de la délinquance**

Le trafic de stupéfiants est en très forte augmentation puisqu'il double dans le centre ancien sur les 9 premiers mois 2012 et augmente de 50% dans le quartier Berthe.

Le quartier Berthe est également touché par une persistance d'un volume important des atteintes aux biens, des atteintes volontaires à l'intégrité physique et des incivilités.

# **AVIGNON (84)**

## **QUARTIERS LA BARBIERE ET SAINT CHAMAND**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation des quartiers**

Les quartiers de La Barbière et de Saint-Chamand sont situés au sud de la ville d'Avignon. Ils sont inclus dans la zone urbaine sensible de Saint-Chamand – Croix des Oiseaux. Ce quartier est principalement composé de logements collectifs (HLM).

La ZSP regroupe les quartiers de la Barbière, de Saint-Chamand et de la zone d'activité commerciale Cap Sud et le Marché d'Intérêt national.

### **Diagnostic de la délinquance**

La délinquance dans le sud d'Avignon se caractérise par une forte concentration de vols à main armée, de vols avec violences et de cambriolages. L'économie souterraine liée au trafic de stupéfiants irrigue l'ensemble des quartiers.

Cette délinquance repose pour une grande part sur les mineurs, qui sont impliqués dans 50% des faits délictueux commis sur la voie publique en 2012.

# LE PONTET, SORGUES et VEDENE (84)

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces trois communes aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

## Présentation du secteur

La cité Joffre, située dans le centre-ville de Le Pontet, connaît des situations de très grande précarité. Les quartiers de Sorgues se caractérisent, pour leur part, par une nette prédominance de l'habitat social collectif.

La commune de Vedène est principalement constituée de zones pavillonnaires inoccupées en journée et jouxtant une vaste zone commerciale.

## Diagnostic de la délinquance

En 2011, les deux communes de Le Pontet et Sorgues se sont classées, en matière d'atteintes aux biens, respectivement aux deux premiers rangs des 146 communes de Vaucluse situées en zone gendarmerie. Sur la commune de Vedène, les atteintes aux biens représentent un tiers de la délinquance constatée.

L'économie souterraine, liée au trafic de stupéfiants, irrigue l'ensemble des quartiers sensibles des communes de Le Pontet et Sorgues.

# GRIGNY (91)

## LA GRANDE BORNE

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### Présentation du secteur

Le secteur comporte le périmètre de la ZUS situé à l'ouest de l'autoroute A6, ainsi que celui de la copropriété Grigny 2 et ses abords.

### Diagnostic de la délinquance

Le périmètre de la ZSP concentre, par rapport à l'ensemble de la commune de Grigny, plus des trois-quarts des interventions de police (notamment des dégradations) et la presque totalité des véhicules brûlés.

On y recense les deux-tiers des infractions à la législation sur les stupéfiants, des vols avec violences et des cambriolages.

Le quartier de la Grande Borne subit les phénomènes délinquants les plus durs : violences urbaines très fréquentes de la part de groupes imposants (parfois jusqu'à 150 personnes), mobiles et déterminés ; trafics de stupéfiants ; atteintes à l'autorité et aux institutions (guet-apens contre les forces de l'ordre et les pompiers).

La copropriété Grigny 2, quant à elle, concentre de nombreux faits de cambriolages et de trafics de stupéfiants.

# **ASNIERES-GENEVILLIERS (92)**

## **LE LUTH ET LES HAUTS D'ASNIERES**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du secteur**

Les quartiers du Luth et des Hauts d'Asnières sont classés en ZUS ; des opérations de renouvellement urbain y sont déployées avec le soutien de l'ANRU. La physionomie du Luth a été profondément transformée, notamment avec la création d'espaces verts.

### **Diagnostic de la délinquance**

Les deux quartiers connaissent des affrontements récurrents entre groupes rivaux. En mars 2011, l'un d'entre eux s'était soldé par le décès d'un jeune. On y observe également un développement important des trafics de stupéfiants et des vols avec violences.

La ligne de bus qui dessert le Luth est l'objet d'attaques très fréquentes. Les déviations prises en conséquence privent régulièrement les riverains de moyens de transport.

# **AUBERVILLIERS - PANTIN (93)**

**AXE VILLETTE, 4 CHEMINS, REPUBLIQUE**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

## **Présentation du secteur**

Le secteur envisagé pour la ZSP est classé en ZUS.

## **Diagnostic de la délinquance**

La densité de circulation et la présence d'une forte population de passage, en relation commerciale avec les grossistes implantés dans la commune, conduisent au développement d'une délinquance spécialisée dans les vols avec violences et les vols à la tire.

Les violences acquiesitives ont augmenté de 47% au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012 tandis que les vols à la tire ont progressé de 26% sur la même période.



# **SEVRAN (93)**

## **CITE HAUTE, CITE BASSE, CITE DES BEAUDOTTES**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du secteur**

Ces trois cités sont classées en ZUS. Il s'agit d'un habitat dense et fortement peuplé. La population de la ZSP représente environ 70 % des habitants de la commune.

### **Diagnostic de la délinquance**

Le quartier est fortement marqué par le trafic de produits stupéfiants (les infractions à la législation sur les stupéfiants représentent un quart de la délinquance constatée).

Ce secteur, composé de trois cités sensibles fortement peuplées, se caractérise également par une économie souterraine massive. Les affrontements armés entre bandes ont émaillé l'année 2011, justifiant l'emploi quotidien de CRS sur la zone.

# **CHAMPIGNY SUR MARNE (94)**

## **QUARTIER LE BOIS L'ABBE**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du secteur**

Le quartier concerné par la ZSP est classé en ZUS.

### **Diagnostic de la délinquance**

Le trafic de stupéfiants s'est enraciné dans certains bâtiments de la cité, mené par des bandes structurées et bien organisées. Les occupations de halls d'immeuble qui en découlent (points de deal) sont nombreuses, occasionnant nuisances et incivilités diverses. De même, le trafic de stupéfiants se traduit par des phénomènes de violences urbaines directement liés à ces comportements d'appropriation du territoire.

# ARGENTEUIL (95)

## VAL D'ARGENT

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ce quartier aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### Présentation du secteur

Situé au nord-ouest de la commune, le périmètre retenu pour la ZSP correspond à celui de la ZUS. Près de la moitié des habitants sont âgés de moins de 25 ans. Le Val d'Argent Nord (ZUS, ZFU, ZRU, ZEP) présente un taux de chômage élevé et une certaine précarité. Le Val d'Argent Sud (ZUS, ZFU, ZEP) a été profondément remodelé à la faveur du programme ANRU. Accolé au centre-ville, il est composé d'immeubles HLM couplés à des copropriétés.

### Diagnostic de la délinquance

La zone est victime de sa configuration, propice au développement de la délinquance. La gare est le lieu de nombreux vols avec violences, de dégradations et d'incivilités.

Dans les parties résidentielles, le Val d'Argent est le théâtre de violences urbaines exacerbées par le vif sentiment d'appartenance au quartier développé par certains groupes de mineurs particulièrement violents.

Au quotidien, celui-ci se traduit par des occupations agressives de la voie publique et des parties communes des immeubles (regroupements, rodéos) et des atteintes à l'autorité publique (les violences envers les policiers ont triplé en 2012). Les trafics de stupéfiants y prospèrent.

# FOSSES ET LOUVRES (95)

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces deux communes aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

## Présentation du secteur

Le secteur connaît une explosion démographique et 30 % de la population a moins de 18 ans. Cet espace est essentiellement composé de logements sociaux.

La zone dispose d'un schéma de circulation propice à la délinquance avec de nombreuses impasses et chemins pédestres étroits. S'y ajoutent les facilités de déplacements des bandes que procure la ligne D du RER.

## Diagnostic de la délinquance

Constitués en groupes ou en bandes, nombre d'individus sévissent dans les quartiers sensibles et aux abords des gares, des centres commerciaux et des établissements scolaires.

Les forces de l'ordre et les agents publics sont en outre une cible régulière de la délinquance (menaces verbales, par écrits ou images, agressions physiques par jets de projectiles, usage de gaz lacrymogène ou coups et blessures volontaires).

# **SARCELLES - GARGES (95)**

## **QUARTIERS JOLIOT CURIE, DAME BLANCHE**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation du secteur**

Cet ensemble très dense abrite une population dont plus du tiers a moins de 20 ans. Le taux de chômage s'élève à 30%. La très grande majorité des logements sont en HLM. Bien que Sarcelles et Garges les Gonesse aient bénéficié d'importantes opérations de rénovation urbaine, l'habitat social de la ZSP n'a pas été restructuré au même rythme et reste très dégradé.

### **Diagnostic de la délinquance**

Le secteur abrite l'un des plus grands marchés d'Ile de France, où se développent les agressions et vols avec violences (téléphones portables, bijoux en or), qui sont pour l'essentiel menés par une quarantaine de délinquants appartenant à deux bandes bien identifiées. Ce phénomène alimente un très fort sentiment d'insécurité.

Les phénomènes de violences urbaines sont fréquents sur le périmètre de la ZSP (incendies de véhicules ou de poubelles ; affrontements entre groupes rivaux) tout comme l'économie souterraine, alimentée pour l'essentiel par le trafic de stupéfiants.

# **POINTE-A-PITRE LES ABYMES (971)**

## **DIVERS QUARTIERS**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

### **Présentation des quartiers**

Les quartiers concernés par la ZSP envisagée forment une continuité urbanistique et concentrent une violence de forte intensité. Des opérations de rénovation urbaine sont en cours.

### **Diagnostic de la délinquance**

La Guadeloupe connaît une augmentation significative des violences avec arme. Le nombre de vols à main armée a doublé depuis le début de l'année.

Les formes de violences sont de forte intensité, spontanées, avec des passages à l'acte immédiats et souvent pour des motifs futiles. Les atteintes aux forces de police semblent se banaliser.

La circonscription de Pointe-à-Pitre représente 88% de la délinquance de la zone police. Des bandes s'organisent et sont à l'origine des règlements de compte et des violences crapuleuses. On y assiste également à une progression de l'économie souterraine et des activités de trafic.

# **FORT DE FRANCE (972)**

**CENTRE, TERRES-SAINVILLE, STE THERESE, DILLON,  
VOLGA**

La zone de sécurité prioritaire déployée dans ces quartiers aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

## **Présentation du secteur**

Le projet de la ZSP de Fort de France comprend cinq quartiers. Trois d'entre eux sont concernés par un projet de réhabilitation urbain dans le cadre de l'ANRU.

## **Diagnostic de la délinquance**

La concentration d'habitants et d'activités économiques et commerciales à Fort de France, combinée aux caractéristiques de l'île, génèrent une délinquance générale élevée, particulièrement marquée dans le centre-ville et ces quartiers.

Elle se caractérise notamment par un taux d'atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes très nettement supérieur à la moyenne nationale. Les vols violences, les vols à main armée, les vols roulottes sont également importants.

Fort de France subit également une forte pression en matière de trafic de stupéfiants.

# KOUROU (973)

La zone de sécurité prioritaire déployée dans cette commune aura pour objectif de lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités qui y sont enracinés. Son périmètre précis et son organisation seront définis dans le cadre d'une concertation entre les services de l'Etat et les élus locaux, avant la fin de l'année 2012.

## Présentation du secteur

La richesse induite par l'économie du « port spatial de l'Europe » contraste très fortement avec la typologie de la population, au sein de laquelle des situations de très grande pauvreté peuvent être constatées dans les îlots d'habitations de la ville.

L'isolement et le confinement de Kourou accroissent ce contraste où victimes potentielles et auteurs désœuvrés se côtoient quotidiennement, ce qui crée de fortes tensions.

## Diagnostic de la délinquance

Les homicides et tentatives d'homicides ont doublé en 2012, passant de 8 à 16.

Les violences crapuleuses sont en très forte augmentation, parmi lesquelles les vols à main armée au moyen d'armes à feu ou d'autres armes, mais surtout les vols avec violence sans arme, ce qui traduit une progression inquiétante du phénomène d'appropriation par opportunité et tous moyens d'action.

Les atteintes aux biens suivent cette tendance.

Les faits de type « délinquance urbaine » sont en très forte augmentation alors qu'ils étaient inexistantes jusqu'à présent.

Enfin, la part des mineurs dans la délinquance est plus forte à Kourou que dans le reste de la Guyane.